

COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate

COVID-19 : le Haut-Saint-François passe au rouge

Une aide financière pour les secteurs économiques touchés,
notamment le secteur de la restauration

EAST ANGUS, le 13 novembre 2020 — Avec le passage de la région de l'Estrie en zone rouge, le CLD du Haut-Saint-François avise les entrepreneurs qu'un nouveau volet du programme «Aide d'urgence aux PME (PAUPME)» est maintenant disponible, principalement pour les entreprises du secteur de la restauration. La liste des secteurs admissibles à cette aide est disponible en consultant la page web :

<https://www.quebec.ca/sante/problemes-de-sante/a-z/coronavirus-2019/liste-secteurs-economiques-impactes-zone-rouge-covid-19/>

Ce volet «Aide aux entreprises en région d'alerte maximale (AERAM)» offre une aide financière qui consiste à un prêt, dont une portion de 80% est non-remboursable (subvention) et permet de financer les principaux frais fixes de l'entreprise, tels que le loyer, les assurances, les taxes foncières et scolaires.

Pour avoir accès à ces fonds, l'entreprise devra sa situation financière précaire causée par la fermeture temporaire d'une partie ou de la totalité de ses opérations.

Cette aide s'applique aux mois où la région est désignée comme «zone rouge».

Rappelons que le programme régulier « PAUPME » est lui aussi disponible pour l'ensemble des autres entreprises, mais uniquement avec la portion «prêt».

Pour obtenir plus d'informations sur ce programme allez au :

<http://cldhsf.com/wp-content/uploads/2020/11/PAUPME-programme-2020-Novembre.pdf>

ou contactez directement madame Josée Prévost du CLD, au 819-560-8500.

– 30 –

Source :

Danielle Jean
Conseillère en communications
819 560-8500 poste 2208
djean.cld@hsfqc.ca

Information :

Josée Prévost
Adjointe administrative
819 560-8500 poste 2200
jprevost.cld@hsfqc.ca